

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP.^t :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP.^t :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 50 ^m matin.	9 h. 11 ^m matin.	11 h. 47 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h. 4 ^m soir.	1 » 00 ^m soir.	2 » 42 ^m soir.	3 » 52 ^m soir.	4 » 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 » 45 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h. 27 ^m »	5 » 45 ^m »	7 » 40 ^m »	9 » 22 ^m »	9 » 41 ^m »	—	4 h. 41 ^m matin.	11 » 7 ^m »	3 » 1 ^m soir.

Train de marchandises facultatif : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 8 Septembre.

Le scrutin du 4 septembre a complété l'effondrement des partis hostiles à la République; il a renforcé les éléments démocratiques.

Les conservateurs anti-républicains perdent, en effet, 10 sièges; mais la perte la plus cruelle qu'ils éprouvent, est celle qu'ils ont essuyée à Paris, dans la personne de M. Godelle, qui représentait le huitième arrondissement à l'ancienne Chambre.

Cet arrondissement était le seul qui, jusqu'ici, eût résisté au courant démocratique.

Par l'élection de M. Frédéric Passy, disparaît l'unique membre de la droite qui fit partie de la représentation législative de la Seine, aujourd'hui entièrement républicaine.

Quant aux intransigeants, ils gagnent 3 sièges à Paris; ceux que vont occuper MM. Delattre, Tony-Révillon et Henry Maret. Ces deux derniers n'eussent pas été élus, si le parti libéral avait mieux mené la campagne.

Dans le dix-septième arrondissement, M. Maret ne doit son succès qu'à la division du parti progressiste que M. le colonel Martin a soigneusement entretenue.

Dans les départements, il faut signaler encore quelques succès à l'actif des intransigeants. La plupart de ceux qui avaient été mis en ballottage l'ont emporté au second tour; quelques-uns, il est vrai, à de très faibles majorités.

En somme, l'extrême gauche comprendra une cinquantaine de membres dans la nouvelle Assemblée. Elle aura gagné une quinzaine de sièges.

Il ne faut pas s'effrayer de ce progrès; il faut, au contraire, considérer froidement la situation. Il importe que dans les assemblées politiques il y ait une minorité qui puisse exciter le courage et aiguillonner, en quelque sorte, l'activité du plus grand nombre. Les majorités sont assez prédisposées à s'endormir sur leurs lauriers, et à voir d'où vient le vent qui souffle. C'est donc avec calme qu'il faut envisager le terrain gagné par les intransigeants.

Si l'on décompose les deux scrutins, celui du 21 août et celui du 4 septembre, on constate que la Chambre nouvelle — sans compter les colonies — compte 464 républicains et 74 membres de la droite.

Les députés républicains se divisent en 206 membres de l'union républicaine, 168 de la gauche, 46 de l'extrême gauche et 44 du centre gauche.

En résumé la gauche gagne 72 sièges; la droite en perd 54.

On ne saurait donc contester que la nouvelle Chambre possède les éléments de la majorité compacte et résistante réclamée avant le scrutin par M. Gambetta.

LA CHAMBRE NOUVELLE

Nous pouvons saluer avec une pleine confiance la Chambre réformatrice et progressive qui vient d'être complétée par le scrutin du 4 septembre. Cette Chambre a devant elle une grande tâche; cette tâche, elle la remplira, sinon dans toute son étendue, — car, qui peut se flatter d'aller jusqu'au bout de ses travaux et de ses espérances? — mais elle la remplira avec énergie et avec sagesse, en suivant la méthode de progrès pacifique qui a définitivement prévalu dans l'immense majorité de la démocratie française.

Les hommes d'utopies, de rêveries, de solutions absolues, qui ne tiennent compte ni des circonstances, ni des difficultés pratiques, qui ne font que suivre aveuglément leurs passions du moment, ces hommes pourront se vanter peut-être d'avoir obtenu plus de succès qu'ils ne l'avaient espéré d'abord.

Le groupe des intransigeants se trouvera quelque peu augmenté sur les bancs de la Chambre. Mais en présence de la majorité compacte, résolue à faire le bien, à consolider et à développer nos institutions par la persévérance dans la sagesse, ces hommes d'utopie, ces partisans de l'impossible se trouveront réduits à leur juste valeur. Au reste, il faudra nous habituer à voir toujours sortir çà et là, du sein du suffrage universel, quelques élections excentriques, dues à des circonstances locales et à des émotions passagères. Elles demeureront sans inconvénient réel, dans un pays aussi profondément sage que la France; elle pourront même devenir utiles si elles font comprendre de plus en plus à la majorité combien il est nécessaire qu'elle suive les lois de la discipline, qu'elle se pénétre du véritable esprit de gouvernement, et qu'elle agisse sur tout, qu'elle agisse par de bonnes lois, par des réformes positives, au lieu de perdre le temps dans des discussions irritantes et stériles.

On lit dans *Le Petit XIX^e Siècle*.

UN DISCOURS MINISTRE

Gambetta vient de prononcer à Neubourg, un des meilleurs discours qui soient jamais sortis de sa bouche; un discours vraiment digne non seulement d'un grand orateur, mais encore d'un homme d'Etat; un de ces discours qu'on appelle jadis des discours ministres, parce que celui qui les portait à la tribune, semblait par cela même, poser sa candidature au gouvernement de son pays.

Ce discours est trop long pour que nous puissions le donner *in-extenso* dans ce journal, même en nous servant d'un petit caractère. Permettez-moi de vous le résumer, en n'en montrant que les lignes principales, les parties importantes.

Gambetta a commencé par dire que la République inaugurée au mois de février 1875, d'une façon légale et parlementaire, avait accompli la première partie de sa tâche.

Et quelle était cette tâche?

C'était d'asseoir son autorité, de la rendre incontestable sur toute la surface du territoire.

Il lui en reste une seconde à entamer :

« Il faut qu'elle fasse honneur à ses engagements; il faut qu'elle apporte dans tous le cercle des pouvoirs publics, aussi bien que dans les diverses branches de l'administration générale de l'Etat, la moyenne des réformes qui sont réclamées par l'opinion publique. »

Remarquez, je vous prie, ce mot de *moyenne* qui est celui-là même dont s'est servi heureusement l'orateur.

Tout le discours semble n'être qu'un commentaire et qu'un développement de ce mot unique :

« Il faut, a-t-il dit avec beaucoup de sens et d'esprit, il faut se garder de vouloir tenter tout à la fois. Oh ! j'en suis sûr qu'on a fait des programmes; qu'on les mit à la suite les uns des autres, et qu'on voulût les appliquer, je demande ce que l'on laisserait à faire au vingtième siècle. »

« Je ne crois pas, messieurs, que ce soit là le sentiment de la France. Elle ne demande pas que toutes les questions posées soient résolues; elle demande qu'on prenne une question, qu'on s'y attache, qu'on l'étudie, qu'on la formule en projet de loi, et qu'on la résolve dans la législation. »

A ces paroles si sages, toute la salle s'est écriée d'une commune voix : C'est cela ! c'est bien cela ! Demain toute la France répondra en écho : C'est cela ! c'est bien cela !

C'est qu'en effet si l'on veut aborder toutes les questions à résoudre, si l'on veut que le programme à réaliser en un certain temps comprenne toute les questions, ou aboutira à l'impuissance, à la division, à la confusion, et, comme a dit Gambetta, à la lassitude du pays.

Gambetta a tourné et retourné sous ses formes ce thème qui est celui de la France, et il l'a fait dans un style d'une netteté et d'une sobriété rares.

« Il faut bien se garder, a-t-il dit, d'imposer contre la volonté manifeste du pays, en dehors de son adhésion, des réformes qui pourraient être admirables sur le papier, mais qui seraient tout simplement un point d'appui donné à la réaction. La sagesse consiste à ne faire que le possible, mais à le faire résolument; à faire tous les jours quelque chose, mais surtout à s'abstenir de vouloir tout faire à la fois. »

En un mot, Gambetta veut que la République, à présent qu'elle est assise, soit réformatrice; c'est-à-dire qu'à force d'études et de compétences, elle étudie les problèmes et les résolve avec calme, patiemment et graduellement.

Il compte sur la Chambre pour cette œuvre, écartant d'une phrase magnifique les monarchistes et les intransigeants, qu'il unit dans une même réprobation.

Il ne s'inquiète pas de savoir si cette Chambre est sortie du scrutin d'arrondissement ou du scrutin de liste, il la convie au travail, lui promettant qu'elle achèvera sa carrière comme a fait son aîné.

Il a bu en terminant, à la réunion de tous les français sous le même drapeau, et vous pensez les acclamations qui ont suivi.

LES FAUSSES NOUVELLES

Des doutes s'étant élevés et des nouvelles contradictoires ayant été répandues au sujet d'une dissolution possible de l'ancienne Chambre et d'une convocation très prochaine de la nouvelle, le *Rappel* croit devoir assurer que le gouvernement n'aura pas recours à la voie de la dissolution pour mettre fin à l'existence de la Chambre des 363 avant l'expiration légale de son mandat, c'est-à-dire, que l'ancienne Chambre continuera d'exister jusqu'au 28 octobre prochain, jour anniversaire du scrutin de ballottage de 1877. La nouvelle Chambre ne sera convoquée qu'au commencement du mois de novembre prochain. Toutes les questions que soulève la reconstitution du cabinet seront nécessairement ajournées à cette époque. Aussi, ajoute le *Rappel*, doit-on se tenir en garde contre les nouvelles fantastiques répandues par quelques personnalités peu scrupuleuses, au sujet de prétendues combinaisons ministérielles qui seraient en voie de formation. Rien n'a été fait jusqu'ici et rien ne sera fait en l'absence de la Chambre qui est l'arbitre principal dans cette grave question. Toutes les listes qu'on colporte ou qu'on édite sont de pures inventions et ne reposent sur aucun fondement. Nous avons négligé jusqu'à ce jour d'y faire la moindre allusion, et nous attendons, pour informer nos lecteurs, que quelque événement ait eu lieu. Ils savent que, suivant l'habitude, ils seront loin d'être les derniers à être informés exactement.

La Chambre va avoir à la rentrée une physionomie matérielle toute différente de celle qu'avait la précédente. La droite est réduite, on le sait, à 82 membres, et les ballottages ont porté à 90, le nombre définitif de ses membres. Les républicains vont donc être obligés, pour la première fois, d'occuper une partie des sièges qui appartenaient à la minorité réactionnaire de l'Assemblée qui vient de finir.

Un sixième de la salle seulement sera affecté à la droite, et les cinq autres sixièmes à la gauche. Sans attendre la rentrée, la plupart des députés ont déjà retenu soit directement, soit par intermédiaire, des places qu'ils désirent occuper au cours de la session. Il ne reste plus comme sièges libres que les 64 places affectées aux représentants des circonscriptions où il y avait ballottage.

M. Gambetta a retenu sa place au premier rang des sièges de la gauche, c'est-à-dire au bas de la première travée du côté gauche.

A raison de la création de vingt-deux nouvelles circonscriptions, on a dû augmenter le nombre des places d'autant, et, pour cela, on a réduit l'espace réservé au banc des ministres et à celui des commissions.

Informations

Le mouvement administratif dont on a annoncé l'apparition imminente ne sera pas aussi étendu que l'on avait dit tout d'abord. M. Constant en a réservé la partie la plus importante pour un second mouvement qui paraîtra dans

les premiers jours du mois d'octobre et portera sur plusieurs préfets dont quelques-uns seront mis en disponibilité et les autres déplacés. Ce second mouvement qui s'annonce comme devant être considérable, amènera un remaniement complet dans l'administration préfectorale et sous-préfectorale. Il comprendra environ 70 fonctionnaires.

On prépare, au ministère de la justice un mouvement de Juges de paix, portant révocation d'un certain nombre de ces magistrats qui se seraient compromis au cours de la période électorale. Ce mouvement paraîtra très prochainement, avant la fin de la semaine, au *Journal Officiel*. Il sera accompagné d'un mouvement dans les parquets et la magistrature assise.

Une dépêche de Condom nous informe que l'élection de M. Daynaud, bonapartiste, contre le docteur Lannelongue, a été signalée par les faits les plus graves à la charge des bonapartistes. De nombreuses protestations se signent en ce moment. M. Paul de Cassagnac est poursuivi en police correctionnelle par M. Lannelongue.

Le *Journal officiel* contient un décret nommant M. Fiard, vicaire général d'Oran, évêque de Montauban, en remplacement de M. Legian, décédé.

Nous croyons savoir que M. Camescasse, qui vient d'être élu député à Brest, optera pour le mandat législatif et donnera sa démission de préfet de police.

Il serait remplacé par M. Cazelles, directeur de la sûreté générale.

LA MAISON DE LA LÉGIION D'HONNEUR A SAINT-DENIS

Nous lisons dans la *Patrie*:

A la suite de l'épidémie d'angine couenneuse qui, en juillet dernier, s'était déclarée à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, une haute commission médicale, présidée par le docteur Bouchardat, fut chargée d'examiner la situation et de proposer des mesures en vue d'éviter le retour de semblables épidémies.

Cette commission, après être rendue à diverses reprises sur les lieux, vient de clore ses séances. Dans un rapport adressé au général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'honneur, elle conclut en appelant l'attention de l'administration supérieure sur la nécessité de restaurer les bâtiments de la maison d'éducation, dont plusieurs tombent littéralement en ruine. Il en résulte une humidité constante qui, sous l'influence de certaines circonstances atmosphériques, peut engendrer des épidémies.

Des travaux de restauration et d'assainissement vont être immédiatement entrepris. Ils seront menés avec autant d'activité que possible, de manière à ne pas entraver les études de 250 jeunes filles qui, en octobre prochain, doivent rentrer à Saint-Denis.

INCENDIE DU PALAIS DU DUC CONSTANTIN

La *Cazette de la préfecture d'Odessa* nous apporte les détails suivants sur l'incendie qui a détruit le palais d'Orianda:

Le sinistre a éclaté dans la nuit du 7 au 8 août, et a été causé, croit-on, par un feu de cheminée.

Les flammes, qui ont fait leur apparition au milieu de la nuit, ont rapidement enveloppé tout l'édifice, parce qu'on ne disposait pas de moyens suffisants pour les combattre; il n'y avait ni pompes à feu, ni eau disponible, par suite de la grande sécheresse.

L'incendie a pris fin le lendemain. Tout est brûlé; les murs du palais, que le feu n'avait pu détruire, se sont écroulés, après l'incendie, jusqu'au premier étage. Le grand duc Constantin Nicolaievitch s'est installé dans la maison de l'amiral, qui fait partie de la propriété d'Orianda.

Il n'y a pas eu d'accidents à déplorer. Les objets les plus précieux ont pu être sauvés.

L'ATTENTAT DE LILLE.

La population lilloise vient d'être mise en

émoi par un horrible attentat dont ont été victimes plusieurs habitants.

Vers midi, un cocher de fiacre apportait dans diverses maisons des boîtes, que, disait-il, un inconnu l'avait chargé de transporter. Ces boîtes contenaient des bombes explosives chargées à poudre. Trois personnes reçurent ces sinistres envois: M. Trachet, receveur de rentes, rue de Flandre, M. Helneste, entrepreneur de menuiserie, rue des Postes, et MM. Brisse frères, négociants en fer, rue Inkermann.

Chez M. Trachet, quand on ouvrit la boîte, une explosion se produisit, blessant quatre personnes dont deux mortellement.

Chez M. Helneste, trois personnes furent également blessées, mais légèrement.

Chez MM. Brisse, la boîte n'était pas encore ouverte lorsqu'on fut informé de son contenu.

Le cocher de fiacre, arrêté et interrogé, déclara ignorer le contenu de ces boîtes. Il déclara qu'un individu, logé hôtel de l'Europe, lui avait donné de l'argent pour le transport de ces terribles engins.

Cet individu, qui avait donné le faux nom de Dobois, est en fuite.

Le cocher a été maintenu en état d'arrestation.

Le mobile du crime est inconnu. On croit qu'il s'agissait d'une vengeance particulière.

C'est M^{me} Helneste, mère, qui ouvrit la première boîte remise par le cocher. M. Helneste ainsi que sa fille étaient présents. Les trois personnes furent jetées à terre et plus ou moins grièvement blessées. C'est un miracle qu'elles n'aient pas été tuées. M^{me} Helneste a reçu au cou, une grave blessure, sa fille est blessée au front et à la joue. M. Helneste n'a que des blessures légères. La force de l'explosion a été telle, que les vitres ont volé en éclats, le plafond a été défoncé, les ravages sont considérables.

Chez M. Trachet, l'attentat a eu encore des effets plus terribles. M. Trachet ouvrit la boîte en présence de sa femme et de son fils, âgé de treize ans; tous trois furent également renversés et épouvantablement blessés. M. Trachet a la figure en lambeaux, la mâchoire fracassée, le front troué, il est mourant. Le jeune Trachet a le bras rompu et la figure horriblement ravagée par de nombreux éclats. M^{me} Trachet a deux blessures.

La troisième boîte n'était pas encore ouverte par le destinataire lors que la police arrêta le cocher qui avait encore trois boîtes à distribuer. On persista à croire que le mobile du crime était la vengeance.

Les troubles en Algérie.

Le séquestre collectif

A la suite des incendies qui ont désolé la province de Constantine ces jours derniers, le gouverneur général a pris un arrêté qui frappe du séquestre collectif les biens des indigènes limitrophes des forêts récemment incendiées.

La situation en Algérie

Alger, 5 septembre.

Les communications télégraphiques avec la Tunisie sont rétablies.

La superficie exacte des forêts incendiées est de 90,559 hectares représentant une valeur totale de 6 millions 257,350 fr., dont 2,411,300 fr. de forêts domaniales, y compris la valeur du liège appartenant aux fermiers, 203,100 fr. de forêts communales et 3,642,900 fr. de propriétés particulières.

Les récentes mesures du gouvernement ont produit un excellent effet.

La responsabilité collective et la crainte de la déportation ont calmé l'effervescence des indigènes. La situation est absolument calme dans les provinces d'Alger et de Constantine et très rassurante dans la province d'Oran.

L'occupation de Mécheria et la ligne des postes militaires s'y reliant, rejette d'ailleurs le théâtre des faits insurrectionnels à une distance telle, qu'on est ici sans aucune inquiétude, l'opinion publique ayant pleine confiance dans le général Saussier.

EN TUNISIE

LES BANDES INSURGÉES

Tunis, 2 septembre, 7 h. matin.

Les insurgés, après la retraite de la colonne

Corréard, vers Hamman-Lif, ont commis les plus grandes exactions à Solman, à Goroumbella et à Toorki, malgré la présence de la colonne du bey dans les environs. Les Zouaoua de cette colonne continuent à désertir, et plusieurs passent dans les rangs des rebelles. Ces derniers paraissent se concentrer sur un autre point, peut-être avec l'intention de tomber sur notre colonne de Zaghonan. Le bataillon du 28^e chasseurs à pied est à Mohamma, d'où il ne bougera pas pour le moment.

Un espion arrivé de Zaghonan nous informe que les tribus des Riab, des Zlass et des Trabelsi, ont eu une heulga (réunion) près de Zaghonan. Les chefs ont lu le coran et les insurgés ont juré d'attaquer ces jours-ci notre colonne. Ces mêmes tribus se réuniront aujourd'hui ou demain dans une grande forêt sise près de Zaghonan. Les Ouled-Ayar ont pris 500 chameaux aux Hammama, qui allaient acheter du blé, et ils leur ont enlevé l'argent qu'ils avaient sur eux. En outre, ils ont fait les conducteurs prisonniers.

Hier on a arrêté aux portes de la ville la voiture d'un notable, pleine de fusils. On a pris également à Melessine, près de la casbah de Tunis, 300 fusils déposés dans un silo. Hier, 500 indigènes de Gabès, Chanani, Oergham et Matmata, sont partis de Tunis pour leur pays, emportant tous des armes et de la poudre, malgré l'ordre beydical d'arrêter aux portes les individus armés, entrant ou sortant. Ces faits prouvent la nécessité d'avoir à Tunis, et notamment aux portes, des soldats français pour sentinelles, afin d'empêcher les infractions aux décrets. En outre, la présence en ville de quelques émissaires des insurgés et la retraite du colonel Corréard ont encouragé et fanatisé davantage les indigènes tunisiens, qui sont arrogants et montrent de mauvaises dispositions. On reconnaîtra peut-être la nécessité d'occuper Tunis.

Chronique locale

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que M. Bargeton, Préfet du Lot, vient d'être appelé à la préfecture de la Savoie (Chambéry).

Le bruit s'est répandu hier en ville, qu'à la suite du vote favorable aux Frères, émis lundi soir, par la majorité du Conseil municipal, un certain nombre de conseillers, auraient donné leur démission.

Une feuille locale confirme cette nouvelle et n'approuve pas cette décision de nos édiles. Nous attendrons que cette démission soit officielle pour dire ce que nous en pensons.

Le nouveau proviseur du Lycée de Cahors, L. Bréhier, est arrivé hier et a pris possession de son poste.

CONCOURS POUR L'ADMISSION A L'EMPLOI DE GARDE-MINES.

AVIS. — Des examens auront lieu au commencement du mois de novembre prochain à Paris, Douai, Dijon, St-Etienne, Rodez, Toulouse, Périgueux, Alais, Chambéry et Alger pour l'admission à l'emploi de Gardes-Mines.

Les conditions d'admission et le programme des examens sont déposés à la Préfecture (1^{re} division) où les intéressés pourront en prendre connaissance, sans déplacement tous les jours non fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans mettra en marche un train de plaisir au départ de Bordeaux pour une excursion dans la Dordogne, le Lot et le Lot-et-Garonne.

Ce train partira de Bordeaux, le Lundi 19 septembre à 10 heures du matin.

Il desservira les stations comprises entre Bergerac, Miremont, Belvès, le Got, Villeneuve-sur-Lot, Fumel et Cahors.

Le retour aura lieu le Lundi 26 septembre pour arriver à Bordeaux, le même jour, à 12 heures 41 du soir.

Prix des places Aller et Retour.

Bergerac, Miremont	2 ^e Classe... 13 fr.
Belvès aux stations intermédiaires	3 ^e Classe... 9
de Le Got, Villeneuve-sur-Lot et aux stations intermédiaires	2 ^e Classe... 45
Bordeaux à Fumel, Cahors et aux stations intermédiaires	3 ^e Classe... 40
	2 ^e Classe... 18
	3 ^e Classe... 12

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU 21 AOUT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS.

1^{re} Circonscription

Communes.	Inscrits.	Votants.	Rejetés.	C ^{te} Mural.
Canton de Cahors (nord).				
Cahors (nord)....	1752	1325	875	422
Espère.....	149	130	33	97
Lamadelaîne.....	183	152	110	42
Laroque-des-Arcs.....	186	161	103	58
Meruès.....	217	198	104	94
Pradines.....	386	324	232	90
Valroufié.....	200	159	69	90
	3073	2449	1526	893

Canton de Cahors (sud).

Cahors (sud)....	1654	1303	1046	234
Arcambal.....	356	303	65	234
Labastide-Marnh.....	290	221	150	71
Montat (le).....	219	181	142	39
Trespoux-Rassiels.....	235	208	53	154
	2754	2216	1456	732

Canton de Lalbenque.

Aujols.....	193	175	122	53
Bach.....	176	138	33	105
Belfort.....	435	329	131	197
Belmont.....	143	126	32	93
Cieuras.....	191	167	145	22
Cremps.....	217	188	82	166
Escamps.....	163	119	78	40
Flaujac.....	154	131	34	97
Fontanes.....	229	176	73	102
Labergade.....	138	119	26	93
Lalbenque.....	595	478	141	337
Montdoumerc.....	259	204	52	152
Vaylats.....	260	198	25	174
	3153	2546	974	1571

Canton de Lauzès.

Blars.....	153	136	26	110
Cabrèrets.....	251	216	15	201
Cras.....	168	149	44	103
Lauzès.....	141	132	27	104
Lentillac.....	151	135	26	107
Nadillac.....	94	86	5	81
Orniac.....	113	98	37	58
Sabadel.....	171	151	13	138
St-Martin-de-Vers.....	188	162	48	114
St-Cernin.....	269	216	62	151
Sauliac.....	198	168	11	157
Sénailiac.....	284	244	57	186
	2181	1891	371	1510

Canton de Limogne.

Beauregard.....	252	202	45	156
Calvignac.....	215	172	89	82
Cénevières.....	205	166	91	75
Concots.....	301	258	38	219
Laramière.....	316	250	17	233
Limogne.....	417	354	121	228
Lugagnac.....	114	102	6	96
Promilhans.....	216	176	11	165
Saillac.....	219	178	20	158
St-Martin-Labouv.....	217	186	40	146
Varaire.....	290	233	53	180
Vidaillac.....	139	115	78	37
	2901	2392	609	1775

Canton de St-Géry.

Berganty.....	112	101	14	84
Bouziès.....	113	100	17	83
Cours.....	235	199	24	173
Crégoles.....	124	97	20	76
Esclauzels.....	156	140	7	132
St-Cirq-Lapopie.....	459	342	103	238
St-Géry.....	274	218	47	170
Vers.....	258	221	54	164
	1731	1418	286	1120

2^e Circonscription

Communes.	Inscrits.	Votants.	Rejetés.	de Valon.
Canton de Castelnau-Montrastier.				
Castelnau.....	1204	943	547	387
Cézac.....	167	134	95	37
Flaugnac.....	353	273	118	153
L'Hospitalet.....	200	176	41	135
Pern.....	272	226	93	128
St-Paul-Labouffie.....	257	194	36	157
St-Alauzie.....	167	129	41	87
	2620	2075	971	1084

Canton de Catns.

Boissière.....	205	164	104	58
Calamane.....	142	119	49	69
Catus.....	489	447	135	311
Crayssac.....	224	193	40	153
Francoûles.....	213	168	85	82
Gigouzac.....	163	141	54	87
Junies (les).....	242	219	82	137
Labastide-du-Vert.....	246	222	90	128
Lherm.....	282	247	66	178
Maxou.....	299	250	88	160
Mechmont.....	112	95	26	68
Mongest.....	223	198	35	161
Nuzejouls.....	123	96	26	69
Pontclairq.....	171	157	27	130
St-Denis.....	139	121	88	32
St-Médard.....	165	157	38	119
	3438	2996	1033	1942

Canton de Cazals.				
Arques (les).....	248	221	29	192
Cassagnes.....	200	166	38	126
Cazals.....	267	244	162	82
Frayssinet Gélal.....	228	275	234	38
Gindou.....	249	212	57	154
Goujonnac.....	180	162	128	32
Marminiac.....	338	294	195	98
Montcléra.....	284	253	46	207
Pomarde.....	107	94	54	40
St-Caprais.....	101	89	42	46
	2302	2010	985	1015

Canton de Luzac.				
Albas.....	569	506	257	234
Anglars-Juillac.....	175	153	45	108
Belaye.....	248	205	121	82
Caillac.....	212	186	29	155
Cambayrac.....	105	98	43	55
Castelfranc.....	263	248	203	44
Douelle.....	402	365	187	173
Luzac.....	654	559	340	214
Parnac.....	199	170	47	122
Rouffiac.....	248	210	110	100
St-Vincent.....	464	396	245	148
Sauzet.....	257	222	153	67
Villesèque.....	299	257	137	116
	4095	3574	1917	1618

Canton de Montcuq.				
Bagal.....	154	137	49	86
Belmontet.....	130	105	48	53
Boulvé (le).....	222	196	44	152
Fargues.....	184	157	53	100
Lascabanes.....	210	185	105	80
Lebreil.....	131	121	35	85
Montcuq.....	661	529	432	96
Montlaur.....	76	70	30	39
St-Cyprien.....	207	160	71	89
St-Daunès.....	172	148	89	58
St-Laurent.....	175	139	26	110
St-Matré.....	105	87	78	8
St-Pantaléon.....	204	179	72	105
Ste-Croix.....	106	89	25	62
Saux.....	107	96	42	53
Valprionde.....	176	134	52	78
	3020	2532	1251	1254

Canton de Puy-l'Évêque.				
Duravel.....	621	485	244	240
Floréssas.....	192	170	52	115
Grézels.....	218	196	96	99
Lacapelle-Cabanac.....	114	105	21	81
Lagardelle.....	91	80	62	18
Mauroux.....	250	222	119	101
Montcabrier.....	311	244	81	159
Pescadoire.....	79	70	23	46
Praysac.....	719	603	355	268
Puy-l'Évêque.....	771	650	333	316
Sérignac.....	211	180	81	98
Soturac.....	340	284	57	224
Touzac.....	117	137	122	15
Vire.....	181	155	54	98
	4245	3581	1680	1878

LES RÉCOLTES DE 1881

L'année 1881 comptera au point de vue du blé parmi les bonnes années moyennes, bien que les brusques variations de la température et les ravages des mulots, dans certaines contrées, aient inflé d'une manière fâcheuse sur la production.

Dans la région du Nord beaucoup de blés ont été versés; mais ce qu'il en reste est d'une très belle venue.

Dans le Centre, la moyenne a été dépassée, ainsi que dans le Midi, où l'on a pu faire la moisson trois semaines d'avance.

Nos départements de l'Est ont été exceptionnellement favorisés sous le rapport de la production des froments.

La récolte, des avoines sera généralement satisfaisante; la région du Nord est la seule où il en reste encore à rentrer.

La betterave, qui avait, au commencement de la saison, donné quelques inquiétudes, a pris une vigueur de bon augure, grâce aux intermittences de pluie et de soleil qui sont survenues dans ces derniers temps; la campagne sucrière peut-être considérée comme devant être excellente.

Les pronostics défavorables, dont les fourrages avaient été l'objet, ont été également démentis.

Les cultivateurs auront les ressources nécessaires pour la nourriture de leurs bestiaux.

Les regains ont une apparence plantureuse et verdoyante.

Nous ne serons pas malheureusement favorisés en ce qui concerne les légumes à conserver durant l'hiver; les haricots seront rares et les pommes de terre ne fourniront que des tubercules peu développés.

Enfin, pour la vigne, les apparences restent splendides en Champagne, en Bourgogne et dans tout le grand vignoble du Centre.

Dans le Bordelais, on n'espère pas obtenir la moyenne ordinaire. Là où la vigne donnera, le vin sera d'une qualité exceptionnelle « un véritable vin de la comète, » suivant le dicton.

Les pays à cidre feront une ample récolte de pommes dans les régions que le terrible hiver de 1880 a épargnées; les ravages de cet hiver ont malheureusement été considérables, et le nombre des pommiers a diminué.

Le vin en 1881

Nous trouvons dans l'Economiste français et dans le Journal de l'agriculture des renseignements sur les vignobles français.

Les dernières pluies ont été mal reçues dans le Centre et l'Est; mais il en a été tout autrement dans le Midi. La pluie a donné à la pellicule du raisin cette souplesse qui ne peut se produire qu'à la suite du renflement du grain déterminé par un regain de sève. En Champagne, la récolte est exceptionnelle comme quantité; les pluies récentes ont fait disparaître les espérances d'une qualité de grande année. Dans la basse Bourgogne, le rendement sera très satisfaisant et la qualité bonne. Dans la haute Bourgogne, le peu de quantité des grands vins semblait devoir être racheté par la qualité: un ouragan récent paraît avoir, sur une vaste étendue, changé cette situation.

Le Midi ne fera guère qu'une demi-récolte, à cause d'une trop longue sécheresse. La Touraine et le Saumurois auront la qualité et la quantité, pourvu qu'il leur vienne encore du soleil. En ce qui concerne les régions des Charentes, les bas pays auront la quantité là où le phylloxéra, la gelée et la coulure ont laissé quelque chose. Dans la vallée de la Garonne et de la Gironde, on compte faire d'excellent vin dans les contrées que les divers fleaux qu'on vient de nommer ont respectées.

Quant au total général de la récolte, il pourrait bien approcher de 36 millions d'hectolitres, si la température restait favorable.

Ce ne serait point une grande année, puisque la moyenne de la France est de 52 millions; mais la qualité est un avantage qu'on ne rencontre pas souvent.

On signale une invasion de rats du côté de Saint-Trivier-de-Courcy.

Ces rats, d'une grosseur énorme, poilus et à longues queues, ont envahi les campagnes et y sèment la désolation. Leurs bandes sont compactes, les chats ne peuvent les détruire. Ils entrent dans les maisons et détruisent les basses-cours.

Dans une ferme de la localité citée plus haut, ils ont fait périr en une nuit cinquante-deux poulets ou canards. Les paysans craignent que la nuit ces rats entrent dans les appartements et mordent les enfants.

On a tendu des pièges, on a placé des tonneaux en bascule, on a fait des battues. Mais ces rats sont si nombreux qu'on ne peut les détruire; la récolte est gravement compromise.

Bourse de Paris

Cours du 8 septembre.

Rente 3 p. %.....	85 95
— 3 p. % amortissable.....	87 25
— 4 1/2 p. %.....	113 75
— 5 p. %.....	416 50

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 8 septembre 1881.

Le mois de septembre s'annonce très mouvementé; il y a progression ou recul suivant que les Consolidés Anglais arrivent en hausse ou en baisse. Ils sont venus hier en reprise de 3/16 sur les 7/16 perdus samedi et immédiatement notre cote s'est relevée; le 5 0/0 a remonté à 116.50; le 3 0/0 à 85.55; l'Emprunt à 85.65; l'Amortissable à 87.40.

La Banque de France poursuit son rapide mouvement de hausse; elle a touché 6.500; on est ferme sur le Foncier vers 1.630; sur la Banque de Paris vers 1.260; sur la Banque Nationale vers 700; la spéculation pousse sans relâche l'Union, la Banque des Pays Autrichiens, la Banque des Pays Hongrois, la Banque Ottomane.

Les Chemins ont regagné quelques francs. La catastrophe arrivée sur le Lyon ne l'a pas empêché de remonter.

Le 5 0/0 Italien a repris le cours de 90; le 5 0/0 Turc s'est rapproché de 17.50.

Parmi les emprunts municipaux en cours, nous avons à signaler celui de la ville de Charleville de 655.000 fr. en obligation de 500 fr. rapportant 20 fr. 80, soit 4.16 0/0, offertes au public par la maison Congar et Cie.

La Chambre syndicale des agents de change a publié l'avis suivant: à partir de lundi 5 septembre présent mois, les actions de la société du Crédit Foncier de la Marine, seront admises aux négociations de la Bourse au comptant. 50.000 actions de 500 francs émises au pair, libérées de 125 francs et nominatives.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en gros-esse; diarrhées, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins mésentérique, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants, 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr. Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, des souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses sueurs nocturnes.

N° 99,625: Avignon. 18 avril 1876. La Revalésière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des oppressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles.

— BOREL, née Carbonnetty. Cure n° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalésière. — Léon PEYCLET instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte. 1/4 kil., 2 fr. 15 2/2, kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalésière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du Barry et Co (limité), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDEUSES. Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

Les Dragées digestives du Dr Clauzel sont actuellement reconnues comme le remède le plus efficace, le plus agréable et le seul infaillible pour la guérison des maux d'estomac et de l'intestin.

Des expériences faites à Vichy et dans les hôpitaux démontrent leur supériorité sur tous les digestifs, connus jusqu'à ce jour.

Un flacon de 100 dragées, 2 fr. 50. — Dépôt dans toutes pharmacies.

LE COMPTOIR FINANCIER ET INDUSTRIEL

DE PARIS.

28, rue de la Victoire, Paris.

A le plaisir d'informer sa clientèle que les ardoisières de la rivière, près Renazé (Mayenne), viennent d'obtenir, pour la beauté et l'excellence de leurs produits, la médaille d'argent, grand module, à l'exposition régionale organisée par l'Association Normande, à Orbec, (Seine-Inférieure.)

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

VARIÉTÉS

NOTES pour servir à l'histoire des Etats provinciaux du Quercy.

(Suite et fin).

Dans leur dernière séance, le 30 novembre, ils votèrent pour l'affranchissement du droit de franc-fief dans les trois élections, une somme de 154,500 livres.

Au reste, depuis 1635, époque de la création des Intendants, les Etats provinciaux n'avaient plus joué qu'un rôle bien effacé, et leur inutilité équivalait à une suppression.

Ce ne fut pas sans de sérieuses résistances que le pays subit cette nouvelle administration. En 1648, une déclaration royale, en date du 13 juillet, supprima les intendants dans plusieurs provinces et limita dans d'autres leurs attributions. Mais en 1654, leurs anciens pouvoirs leur furent rendus.

« Louis XIV les investit d'une autorité sans limites, dit M. Léonce de Lavergne dans son beau travail sur les Assemblées provinciales sous Louis XVI. Instruments passifs de la tyrannie fiscale, ce fléau des gouvernements absolus, ils épuisèrent d'hommes et d'argent, pendant ce règne fatal, les malheureuses provinces qui leur étaient livrées. »

De nombreuses plaintes s'élevèrent contre eux. Vauban, Boisguillebert, Boulainvilliers, St-Simon signalèrent les abus effrayants auxquels donnait naissance le manque de tout contrôle. Dans un mémoire qu'il écrivit secrètement, en 1711, pour le duc de Bourgogne, une des illustrations de notre Quercy, Fénelon, demandait le rétablissement des Etats provinciaux. Le marquis de Mirabeau exprima les mêmes idées, en 1750, dans un hardi mémoire qu'il adressa au Roi.

Dès son arrivée au ministère, Turgot, qui avait été intendant à Limoges et avait pu mesurer toute l'étendue du mal causé par ses collègues, songea à instituer des Assemblées électives. Necker, son successeur, se mit résolument à l'œuvre. En 1778, il organisa dans le Berry une assemblée provinciale; en 1779, il en fit autant dans le Dauphiné, et le 11 juillet de la même année, un arrêt du conseil en établit une dans la généralité de Montauban, qui fut désormais désignée sous le nom de Haute-Guyenne. Cette Assemblée comprenait 52 membres, dix du clergé, seize de la noblesse et vingt-six du tiers Etat. Elle se réunit à Villefranche de Rouergue, sous la présidence de l'évêque de Rodez, et se sépara en 1786, après de remarquables et utiles travaux, parmi lesquels nous mentionnerons la révision du cadastre, une enquête sur l'état agricole de la généralité, la création à Cahors d'une école d'ingénieurs géomètres, et de nombreux encouragements au commerce et à l'industrie. Il serait injuste d'oublier la part prise à ces réformes par M. Henri de Richeprey, dont le Quercy sut reconnaître et apprécier les talents et le dévouement.

La session de 1786 fut la dernière. Les Etats provinciaux ne se réunirent plus désormais. La convocation des Etats généraux et la Révolution qui en est la conséquence les rendent inutiles et même impossibles, en centralisant tous les pouvoirs au siège du gouvernement, et en concentrant dans une seule assemblée les représentations des diverses parties de la France.

Quelque imparfait et incomplet qu'il soit, cet Essai pourra donner une idée de ce que furent les Etats du Quercy. D'autres Assemblées ont joué un rôle plus important et qui touche plus directement à l'histoire générale du pays; aucune n'a montré plus de patriotisme et d'amour d'une sage liberté!

Les emprunts que nous avons pu faire aux anciens chroniqueurs qui avaient en mains toutes les pièces officielles, tous les procès-verbaux, ne rendront que plus sensible la perte de ces précieux documents. Si nous les possédions, combien ne serait-il pas intéressant d'étudier les délibérations et les actes de ces Assemblées pendant la guerre de cent ans et les guerres de religion, et de les suivre dans leurs luttes contre les empiètements du pouvoir royal? Un jour viendra peut-être où nous pourrions compléter notre œuvre. En attendant nous ne voulons pas terminer cette étude sans remercier publiquement notre savant ami, M. Jacques Malinowski, des matériaux qu'il nous a fournis et des conseils qu'il nous a donnés.

M.-J. BAUDEL.

AVIS

MM. Félix Prot et Co successeurs de Lubin, parfumeurs 55, Rue Sainte-Anne, à Paris, engagent leurs clients à se bien défier de la contrefaçon de leur Eau de toilette, dite Eau de Lubin qui se trouve actuellement répandue dans le midi de la France.

Dictionnaire

DES COMMUNES DU LOT

Par M. L. Combarieu Archiviste départemental

Vol. Gr. in-8°, 350 pages.

Prix : 5 fr. au bureau ; 5 fr. 50 par la poste.

Carte du Lot

La plus complète qui existe, avec tous les Chemins de fer en projet ou en construction.

Prix : 75 cent. 1 fr. par la Poste.

EN VENTE: Chez les libraires et au Bureau du Journal du Lot

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Médaille d'Or à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE
HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

MAISON DOUCÈDE

Rue de la Liberté, Cahors,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un grand assortiment de draperies Haute Nouveautés d'Elbœuf et Anglaise pour pantalons, Costumes complets, pardessus, et un très-beaux choix de gilets Haute Nouveauté pour la saison d'été.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, costume de soirée, etc **SOLIDITÉ. ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS**

MÉDAILLE D'ARGENT A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE CAHORS 1881.

<p>DÉPOT de toutes les spécialités de France et de l'étranger.</p> <p>SPÉCIALITÉ de bas à Varices Bandage Ceinture ventrières, etc.</p>	<p>Pharmacie Centrale</p> <p>de Cahors.</p>	<p>DÉPOT de toutes les Eaux minérales françaises et étrangères</p> <p>SPÉCIALITÉ de Pastilles et Pâtes pectorales en tous genres</p>
---	--	--

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN Successeur de F. VINEL

La Pharmacie centrale de Cahors se recommande à sa nombreuse clientèle, par ses excellents produits, sortant des premières fabriques sa promptitude dans l'exécution des ordonnances, et ses prix modérés, défiant toute concurrence.

SPÉCIALITÉ DE LA MAISON

Elixir vermifuge bonafous, prévient et arrête les attaques de vers. — Sirop Sirop pectoral et Pastilles pectorales, contre les rhumes récents et anciens — Extrait fluide de trois quinquinas, pour préparer à l'instant 1 litre de vin de quinquina. — Liqueur de goudron, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Injection végétale, contre les écoulements récents et anciens — Spécialité de vins de quinquina, au Madère, Malaga, vieux Bordeaux, Cahors.

EAUX DE TOILETTE, TONIQUES ET HYGIÉNIQUES

1, rue de l'Hotel-de-ville 1.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Pri suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

MACHINES A COUDRE DE TOUS SYSTÈMES, GARANTIES SUR FACTURE.

MECERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

ORFÈVRENERIE CHRISTOFLE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 Le SEUL décorné à l'Orfèvrerie argentée **GRAND PRIX** EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 Le SEUL décorné à l'Orfèvrerie argentée

COUVERTS CHRISTOFLE

ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

LA MARQUE DE FABRIQUE



et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres. Seules garanties pour l'acheteur

Depuis 25 ans que les brevets qui ont servi de base à l'industrie que seuls nous avons créée, sont tombés dans le domaine public, nous sommes toujours restés fidèles au principe auquel nous devons notre succès : donner le meilleur produit au plus bas prix possible. Aussi, sans nous préoccuper de la concurrence de prix, qui ne peut nous être faite qu'au détriment de la qualité, nous avons constamment maintenu la perfection de nos produits de n'accepter, comme sortant de notre maison, que des produits de qualité, nous prions les acheteurs de nos produits de ne pas accepter, comme sortant de notre maison, quelque dénomination qu'on leur donne, de quelque marque qu'ils soient revêtus, que les objets portant la marque de fabrique ci-contre, et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres. CHRISTOFLE ET C^{ie}.

LA MARQUE DE FABRIQUE



et le nom CHRISTOFLE en toutes lettres. Seules garanties pour l'acheteur

Nos représentant à Cahors : sont MM. Mandelli frères, bijoutier, fèvresres.

DRAGÉES DIGESTIVES

du Dr CLAUZEL, de la faculté de Paris

Dyspepsies Gastrites Gastralgies Aigreurs Constipation Vomissements Pesanteurs Gaz Renvois



100 dragées 2 fr. 50

Seul spécifique approuvé par tous les médecins, pour la guérison rapide et infaillible des mauvaises Digestions et de toutes les maladies de l'Estomac.

Depositaires : A Cahors, MM. Escrouzailles et Dulac ; à Gourdon M. Noulhiane ; à Figeac MM. Congoule, et Cérède Successeur de Bladou pharmaciens, et toutes bonnes pharmacies.

5 RÈVEILL

cuivre, portatif, à luyante sonnerie ; et 32 fr. — Horlogerie, Coucou, Cartel, ou Ciel-de-Bœuf. PENDULES de Chem., en doré, avec soie et globe 20f. PENDULES de Chemise, riches, en marbre... 20f. Envoi des tarifs complets de Montres, Pendules, Bijoux, Orfèvrerie S'ad. à G. TRIBAUDEAU, fabricant récompensé à la dernière Exposition Universelle, rue Clos-St-Paul, 4, à Besançon (Doubs), ou à ses dépôts qui sont à : Le DÉPOT GÉNÉRAL d'Horlogerie Suisse Française et Américaine, 84, Boulevard Sébastopol, 84, PARIS. La GRAND MAISON Marseillaise Franco-Génoise d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie, 45, Rue Paradis, 45. Dem. aux directeurs de ces maisons leurs Catalogues spéciaux ou figurent Montres, etc. à 6 f. Remontoirs à 4^{fr} et mise à l'heure mée à 14 f. Montres tout arg. à 8 fr. à 15 f. Remontoirs tout arg. hom. ou dame à 22 f. etc.

HORS CONCOURS A L'EXPOSITION Universelle de 1867

PREMIERS PRIX aux CONCOURS régionaux du Midi.

CHOCOLAT PAILLASSON

USINE à LOURDES Fondée en 1729

ADMINISTRATION PARIS, 7, rue d'Argenteuil, 7, PARIS

Le Propriétaire-Gérant, A. Laytour.

A LA CHEMISE DE SOIE J. ASTRIE

CHEMISIER, 12, rue Alsace-Lorraine, 12, TOULOUSE. NOUVEAU SYSTÈME de coupe, le seul donc le succès soit infaillible. — Caleçon et Gilets flanelle sur mesure. Toute la nouveauté en Cravate fichus, foulards, etc. etc. — BONNETERIE ANGLAISE (fabrication Morbey. — CHAUSSETTES et BAS DE SOIE pour la Ville et le Théâtre. — Nouveaux rayons de GANTERIE et de PARFUMERIE Maison vendant le meilleur marché de tout le Midi Pour Cahors et les environs, s'adresser à M. Gilis, rue Fénélon 12

BAYLES, JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS, A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment en longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, bonsoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, ampibies pour l'essai des vins boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis-canne gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

- | | |
|---|---|
| ORFÈVRENERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT. | ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE. |
|---|---|

Hernies, Prolapsus et Maladies de la Vessie. Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par la *Neptunide Rouillé* (Extrait de plantes marines). — Renseignements gratuits en écrivant à M. ROUILLÉ, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne. (Vendée).